Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260306-DELIB_2026_12-DE

COMMUNE DE LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 6 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de LANILDUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT, Maire.

Date de convocation : 2 mars 2026

Présents : Jean-Noël BRIANT, Gérard FLOC'HLAY, Françoise MORVAN, Blandine CORLAY, Raymond MELLAZA, François PRIGENT, Arnaud LEYZOUR, Elisabeth SIMPSON, Gabriel PRIGENT, Véronique BARBE-BEDEL, Cécile LEON, Christine POULLAOUEC

Nombre de membres :
- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 13

Absent ayant donné pouvoir : Guy LANNUZEL a donné pouvoir à François PRIGENT

Absent : Delphine COROLLEUR

Secrétaire de séance : François PRIGENT

Délibération 2026-12 :
Maison de bien-être - Deuxième tranche - Avenants au marché de travaux n° LIM24-01

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune mène des travaux de construction de la deuxième tranche de la maison de bien-être. Il propose d'approuver les avenants suivants afin de clôturer les marchés :

MARCHE LIM24-01 Construction d'un bâtiment pour médecins et psychomotricienne ainsi que 4 logements hors d'eau hors d'air tranche 2					
Lot		**Entreprise**	**Montant HT initial du contrat**	**Montant HT de l'avenant**	**Nouveau montant HT du contrat**
1	**Terrassement, VRD et espaces verts**				
1	*Prestations modificatives et supplémentaires : Déplacement du massif de candélabre - Fourniture et pose de fourreaux et de bordures - Suppression d'un espace - Plus-value pour mise en œuvre de béton balayé - Terrassement, empierrement et enrobé pour la création de stationnements supplémentaires (dont 1 place PMR) - Dépose et repose de boîtes aux lettres*	SAS STPA	**64 059.50 €**	13 010.00 €	**67 494.50 €**
1	*Modification des caractéristiques des galets Suppression des prestations suivantes : canalisation, regard de branchement, panneau PMR, bordures en acier galva entre les bandes gravillonnées et les espaces verts, préparation du sol, deux tontes et regarnissage, parterre en finition gravillon*			- 9 575.00 €	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260306-DELIB_2026_12-DE

2	**Gros œuvre**				
2	*Suppression des prestations suivantes : Base vie et branchements - Rupteurs thermiques - Ouvrages annexes - Muret technique*	SAS Entreprise Forest	**250 000.00 €**	- 15 538.05 €	**234 461.95 €**
4	**Couverture ardoise**				
4	*Suppression de l'écran de sous toiture* *Prestation supplémentaire : Etanchéité sur parois enterrées*	SARL Trebaul Couverture	**53 500.01 €**	- 383.20 €	**53 116.81 €**
5	**Menuiseries extérieures**				
5	*Modification des menuiseries extérieures aluminium*	Raoul Corre	**69 368.90 €**	- 22 987.18 €	**45 107.37 €**
5	*Suppression des prestations suivantes : Organigramme et clés - Bloc-portes provisoires*			-1 913.91 €	
5	*Prestations supplémentaires : Pose de grilles de ventilation de fenêtre et de grilles extérieures sur sortie murale - Fourniture et pose d'un ferme-porte*			639,56 €	
6	**Métallerie**				
6	*Suppression des prestations suivantes : trois blocs portes pour coffrets sur murets techniques - Habillages démontables pour les eaux pluviales des toitures - Grilles de ventilation intérieures et extérieures* *Prestations supplémentaires : Fabrication de trois mains courantes et d'un garde-corps sur rampe d'accès*	Ferronnerie Chemin	**13 833.47 €**	- 797.56 €	**13 388.45 €**
6	*Prestations supplémentaires : Prolongement du garde-corps sur rampe d'accès*			302.54 €	

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le code de la commande publique, et en particulier son article R. 2194-8 relatif aux modifications de marché,
Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-35 du 22 juillet 2024,
Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-44 du 23 septembre 2024,
Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-50 du 2 décembre 2024,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **Approuver** les avenants au marché n° LIM24-01, tels que présentés,
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer les avenants au marché susvisé relatifs à la construction d'un bâtiment pour médecins et psychomotricienne ainsi que 4 logements hors d'eau hors d'air tranche 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Jean-Noël BRIANT,
Maire